

Internet, samedi 11 mai 2019

Sur le diaconat féminin, la commission du pape est divisée

Interrogé sur la commission d'études qu'il a instituée en 2016 sur le rôle des femmes diaques dans l'Église primitive, le pape François a regretté, **mardi 7 mai**, que ses membres ne se soient pas mis d'accord.

Dans l'avion qui le ramenait de Skopje (Macédoine) mardi 7 mai 2019, le pape François a répondu, entre autres, à une question concernant la commission d'études qu'il a instituée en août 2016 pour examiner le rôle des femmes diaques au début du christianisme.

En Bulgarie, le pape a rendu visite à une communauté orthodoxe qui poursuit la tradition d'ordination de femmes diaques et dans les prochains jours, il doit rencontrer l'Union internationale des supérieures générales (UISG) devant laquelle, en mai 2016, il avait annoncé **la création d'une commission d'étude sur le sujet**.

Cette commission d'études avait été instituée trois mois après l'annonce devant l'UISG, ce qui avait été interprété, à l'époque, comme un signe de la volonté du pape François de réfléchir à une place plus grande des femmes dans l'Église.

Le pape nomme une commission sur les femmes diaques

Composée de **six hommes et de six femmes** – deux religieuses et quatre laïques – et présidée par Mgr Luis Francisco Ladaria, jésuite espagnol et numéro deux de la Congrégation pour la doctrine de la foi (CDF), cette commission a été chargée d'examiner le rôle des femmes *diakonoi* mentionnées dans le Nouveau Testament et dans l'Église primitive.

« Chacun sa propre vision »

« *La commission a fonctionné pendant quelques années* », a répondu le pape. Les membres, selon lui « *tous très différents* », ont travaillé ensemble mais avaient « *chacun sa propre vision* ». Au bout d'un moment, « *ils se sont arrêtés* », tout en réfléchissant à la manière de « *savoir comment progresser* ».

Toujours selon le pape, les membres de cette commission sont d'accord pour reconnaître qu'« **il y avait des diaconesses au début** » de l'Église, mais ne savent pas si celles-ci recevaient « **une ordination sacramentelle ou pas** ».

Ces diaconesses « *aidaient à la liturgie, aux baptêmes, aux onctions, et étaient appelées par l'évêque lorsqu'il y avait un différend matrimonial ou une séparation, ou lorsqu'une femme accusait son mari de l'avoir battue. Mais il n'y a aucune certitude qu'il s'agisse d'une ordination ayant la même forme et le même but que l'ordination masculine* », a encore expliqué le pape dans l'avion.

Aux États-Unis, 72 % des supérieurs religieux favorables au diaconat féminin

Le pape François a affirmé que les membres de la commission allaient continuer à étudier « **pour donner une réponse définitive, un oui ou un non** ». Il a précisé également que les diaconesses de l'Église primitive se trouvaient « *presque*

toujours dans une même zone géographique, surtout en Syrie ». Ce qui avait fait dire à certains théologiens, il y a une trentaine d'années, qu' « *il n'y avait pas de diaconesses là où il y avait encore beaucoup de cultes païens et de prêtresses païennes* ».

Ce débat sur le diaconat féminin, récurrent dans l'Église, remonte au concile Vatican II qui, en restaurant le diaconat permanent pour les hommes, a relancé la réflexion théologique pour les femmes.